

## Fiche

### I. La solidarité à l'échelle nationale : l'exemple de l'éducation

La **solidarité nationale** désigne l'entraide des habitants d'un pays afin que chacun puisse **vivre correctement**, être protégé et avoir les **mêmes chances**. Ce principe est lié à l'idée de **fraternité** qui fait partie de la devise de la République française. Les citoyens sont égaux en droit et doivent s'aider mutuellement face aux difficultés sociales ou environnementales. Cette solidarité s'exprime au quotidien (assurer la santé, des conditions de vie décentes aux personnes sans revenus, etc.) comme lors d'événements exceptionnels (catastrophes naturelles, par exemple).

Pour mettre en œuvre cette solidarité, l'**État**, les **collectivités locales** (communes, départements, régions) et les **associations** agissent ensemble. Dans le domaine de l'éducation, chacun a un rôle précis :

- la **commune** assure la gestion des écoles maternelles et primaires (bâtiments, cantine, matériel) ;
- le **département** s'occupe des collèges (bâtiments, cantine, transports scolaires, aides aux familles) ;
- la **région** prend en charge les lycées (bâtiments, équipements, cantine, transports scolaires) ;
- L'**État** définit les programmes, recrute et paie les enseignants, garantit l'égalité d'accès à l'éducation ;
- les **associations** aident les familles en difficulté, offrent du **soutien scolaire** et organisent des **activités extrascolaires**.

Cette solidarité est financée par l'**impôt** payé par chaque citoyen. En versant des **impôts directs** (impôts sur le revenu, par exemple) ou **indirects** (TVA), chacun contribue aux **services publics** et aide les plus fragiles.

### II. La solidarité internationale

La solidarité s'exerce aussi à l'échelle **mondiale** : c'est la **solidarité internationale**. Elle intervient lors de **catastrophes naturelles** ou face à des **défis mondiaux** comme le **changement climatique**.

Par exemple, après le séisme en **Haïti (2010)**, de nombreux pays ont envoyé de la nourriture, des soins, et ont proposé des hébergements pour les victimes. Des institutions comme l'**ONU**, la **Croix-Rouge** ou d'autres **ONG** coordonnent cette aide humanitaire. Certaines institutions, comme l'**ONU** ou l'**UE**, peuvent également jouer un rôle dans la reconstruction démocratique et politique des États, en surveillant par exemple le bon déroulement des élections.

La solidarité internationale agit aussi contre les problèmes **environnementaux**. L'**accord de Paris sur le climat**, signé en **2015** par **196 pays**, prévoit que les **pays riches** aident financièrement les **pays en développement** à réduire la pollution (**atténuation**) et à s'adapter aux conséquences du changement climatique (**adaptation**).

#### À retenir :

1. La **solidarité nationale** permet une vie meilleure grâce à l'entraide entre les citoyens, l'État et les associations.
2. Les **impôts** financent les **services essentiels** comme l'éducation.
3. La **solidarité internationale** assure l'entraide des pays face aux **catastrophes** et au **changement climatique**.

#### Définitions importantes :

- **Solidarité nationale** : entraide organisée par l'État, les collectivités et les associations pour accompagner, aider et protéger les citoyens.
- **Impôt** : prélèvement obligatoire effectué sur les revenus, les biens ou les dépenses des citoyens et des entreprises. Il sert à financer les dépenses publiques (éducation, santé, sécurité, infrastructures, etc.) et à assurer la solidarité nationale.
- **Solidarité internationale** : coopération entre pays pour affronter les crises et les défis mondiaux.
- **ONG (Organisation Non Gouvernementale)** : organisation indépendante des États, agissant pour défendre des causes humanitaires, sociales ou environnementales.
- **ONU (Organisation des Nations Unies)** : Organisation internationale créée après la Seconde Guerre mondiale. Elle réunit près de 200 États pour maintenir la paix et aider à résoudre les problèmes mondiaux (comme la pauvreté ou les conflits). Elle défend aussi les droits de l'homme et encourage la coopération entre les pays.
- **Pays en développement** : États disposant d'un niveau de richesse, de développement économique et d'infrastructures plus faible que les pays disposant d'un niveau de développement élevé. Les inégalités au sein de la société y sont plus importantes. On distingue les PMA (Pays les Moins Avancés) des Pays émergents (au développement rapide).

